



République  
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

Département de  
Seine  
et Marne

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de FAREMOUTIERS

**Nombre de membres**

*Séance du 20 mars 2025*

Afférents au Conseil  
Municipal : 23

En exercice : 21

Qui ont pris part à la  
délibération :  
19

**L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars, à 20 heures 00,**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

**Date de la  
convocation :**  
12/03/2025

**Présents** : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Benjamin PARAVY, Nathalie DEPLANQUE, Didier COLIN, Bruno DUMONT, Sonia HABAY, Alain BENOIST, Lysiane CAVIC, Frédérick BOUIGE, Bertrand CHIGOT, Donatienne PIPART, Frédéric COIBION, Michel CLOUET

**Pouvoirs** : Isabelle TARQUIN a donné pouvoir à Nathalie DEPLANQUE  
Isabelle AUBERTIN a donné pouvoir à Bruno DUMONT  
Marie-Thérèse LEMAY a donné pouvoir à Lysiane CAVIC  
Muriel BERNARD a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE  
Cindy BERTOT a donné pouvoir à Sonia HABAY

**Absents excusés :**

**Secrétaire de séance** : Marie-Claude POVIE

**Délibération n°2025/017**

Objet de la délibération : **TOUTE SUBVENTION ETAT - DETR 2025 : EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION – MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°2025/001**

Vu le CGCT,

Considérant la délibération n°2025/001, qu'il convient de modifier par rapport au taux d'intervention de la Préfecture,

Considérant la circulaire de la Préfecture fixant les modalités d'attribution de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) pour 2025, en date du 8 novembre 2024,

Considérant qu'il y a lieu d'étendre le système de vidéoprotection en 2025, au fond du parking attenant au collège et suite à l'agrandissement de ce dernier,

Monsieur le Maire informe que le montant de ces travaux est estimé à 12 922.79 € HT, soit 15 507.35€ TTC

Monsieur le Maire rappelle que pour pouvoir envisager une telle dépense, il convient de solliciter auprès des services de la Préfecture, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 20% à 50% du montant HT.

Monsieur le Maire demande que le conseil municipal délibère les points suivants :

- Il propose au Conseil Municipal de fixer le taux de demande de DETR à 50 %.
- Il propose au Conseil Municipal d'approuver le projet d'investissement d'extension du système de vidéoprotection
- Il propose le plan de financement suivant :

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DES DEPENSES

Nature des dépenses	Référence du devis	Montant HT	Date prévisionnelle de réalisation des dépenses	Echéance de paiement facture prévue
Extension du système de vidéoprotection	TCM	12 922.79 €	06/2025 selon accord de la DETR	2025

#### PLAN DE FINANCEMENT DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA 20%	Montant TTC
Travaux de VRD	3 193.75 €	638.75 €	3 832.50 €
Matériel de vidéoprotection, moyens de transmissions des flux video et exploitation logiciel	4 399.60 €	879.92 €	5 279.52 €
Travaux d'exécution pour l'ensemble des postes y compris fournitures diverses	5 329.44 €	1 065.89 €	6 395.33 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 922.79 €</b>	<b>2 584.56 €</b>	<b>15 507.35 €</b>

#### RECETTES

Moyens financiers	Taux	Montant
Etat (DETR 2025)	50 % du HT	6 461.39 €
Reste à la charge de la collectivité	50 % du HT	6 461.40 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 % du HT</b>	<b>12 922.79 €</b>

- Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :
  - o Autorise le Maire à solliciter toute subvention d'état (DETR) auprès de la Préfecture à hauteur de 50 %
  - o Approuve les modalités de financement
  - o Approuve le projet d'investissement d'extension du système de vidéoprotection

Le Maire,  
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance  
Marie-Claude POVIE